

FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2023, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 11 654 291 \$ (6 437 318 \$ en 2022).

Revenus de fonctionnement	121 235 611 \$
Charges de fonctionnement	(123 912 562) \$
Amortissement des immobilisations	7 569 920 \$
Remboursement de la dette à long terme	(2 712 610) \$
Affectations	8 250 687 \$
Autres éléments de conciliation	1 223 245 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	11 654 291 \$

Revenus et charges

L'excédent de 11 654 291 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2023.

Dans l'ensemble, les revenus de fonctionnement sont de 121,2 M\$, soit 5,0 M\$ de plus que le budget 2023. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par l'émission d'un volume important de permis de construction, par les droits de mutation

immobilière et par les revenus d'intérêts. En contrepartie, les revenus provenant de la taxation ont été plus faibles en raison notamment des contestations d'évaluation foncière. Également, les revenus provenant des activités récréatives et culturelles ont été moindres que les prévisions budgétaires.

Les principaux écarts s'expliquent par les facteurs suivants :

- Les recettes générées par l'émission de permis de construction totalisent 3,6 M\$, dégageant un écart favorable de 3,1 M\$ comparativement au budget 2023. Cet écart favorable s'explique principalement par les revenus de permis provenant d'un projet d'envergure dans le secteur industriel et de projets de construction de nouvelles unités d'habitation;
- Les revenus générés par les droits de mutation immobilière totalisent 10,4 M\$, dégageant un écart favorable de 2,6 M\$ comparativement au budget 2023. Cet écart favorable s'explique par des transactions immobilières importantes dans les secteurs commercial et industriel;
- Des revenus d'intérêts supérieurs de 2,0 M\$ en raison des taux d'intérêt élevés sur le marché;
- Des recettes fiscales moindres de 1,5 M\$ en raison notamment de la baisse des valeurs immobilières de certaines propriétés à la suite de la contestation d'évaluation de valeur foncière. Également par l'établissement d'une provision pour pallier les résultats potentiellement défavorables des dossiers de contestation de taxes non encore réglés. Et finalement par une baisse des revenus provenant de la tarification d'eau;
- Les revenus provenant des activités de loisirs, sport et culture, sont moindres de 0,5 M\$ et s'expliquent notamment par une moins grande participation aux programmes de camps de jour et aux cours de formation offerts à la piscine.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent aussi un facteur important du résultat positif de 2023. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 116,3 M\$, en baisse de 3,7 M\$ (soit 3,1 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2023. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale et à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes.

Les principaux écarts s'expliquent par les facteurs suivants :

- Une économie de 2,2 M\$ a été réalisée sur la rémunération globale, les charges sociales et les avantages sociaux en raison des postes vacants, des absences en maladie de longue durée et de la pénurie de main-d'œuvre;

- L'utilisation restreinte de services professionnels et techniques externes dans les domaines de l'ingénierie, de l'urbanisme, des loisirs et de l'administration se traduit par une économie de 1,7 M\$;
- Un écart favorable de 1,4 M\$ a été dégagé du service de la dette;
- Une économie de 0,7 M\$ sur l'achat de matériaux et d'équipements divers;
- Les dépenses en publicité et promotion ont été moindres de 0,2 M\$;
- La provision pour réclamations a augmenté de 1,2 M\$;
- L'alimentation en eau potable a été plus élevée de 0,2 M\$.

Immobilisations

En 2023, l'administration municipale a investi 12,6 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2023
Réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout	3 796 379 \$
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 534 614 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	1 609 110 \$
Équipement informatique	894 529 \$
Verdissement du secteur Bates-Ekers	764 056 \$
Construction d'une dalle entre les ponts Cornwall et Graham/Laird	704 108 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux	570 474 \$
Mise à jour et remplacement d'équipement et de jeux de parc	317 432 \$
Équipements pour le service des Travaux publics	157 980 \$
Installation d'une station Bixi	66 756 \$
Aménagement de parcs	43 706 \$
Remplacement d'éclairage de rue	42 142 \$
Réfection de la passerelle Russell	32 066 \$
Élargissement de la passerelle Montgomery	30 591 \$
Système de sécurité dans le stationnement intérieur	13 645 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS avant la comptabilisation de l'obligation de mise hors services des immobilisations	12 576 958 \$
Augmentation du coût des bâtiments pour l'obligation de mise hors service des immobilisations (nouvelle norme comptable)	2 297 336 \$
TOTAL	14 874 294 \$

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2023, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 40,5 M\$.

Catégorie	2023
Surplus non affectés	11 965 207 \$
Surplus affectés	22 871 855 \$
Réserves financières	3 525 235 \$
Fonds réservés	2 185 620 \$
TOTAL	40 547 917 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2023 s'établit à 51,4 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 8,8 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,0 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme local à 53,2 M\$ au 31 décembre 2023. Cet endettement représente 0,45 % de la richesse foncière uniformisée.

Nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a adopté deux nouvelles normes comptables pour le secteur public. Celles-ci sont entrées en vigueur en 2023.

- Le chapitre SP 3280, concernant les normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation;
- Le chapitre SP 3450, concernant les normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés.

La municipalité s'est conformée à ces deux nouvelles normes et le rapport financier 2023 contient les informations financières et les notes appropriées à cet égard.

Rapport de l'auditeur indépendant

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune réserve et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de

ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Pour conclure, nous sommes très satisfaits des excellents résultats financiers obtenus au cours de l'exercice 2023 caractérisé par des revenus exceptionnels. Ces résultats découlent non seulement d'une gestion prudente des ressources, mais également d'un engagement constant envers le bien-être de nos citoyens. Forte de cette solide assise, notre municipalité se trouve à la croisée des chemins, prête à relever les défis à venir et à concrétiser les projets ambitieux qui ont été méticuleusement planifiés ces derniers mois. Les excédents dégagés seront dédiés en partie au financement du nouveau Centre sportif et communautaire, une initiative phare qui apportera une modernité bienvenue à notre communauté, renforçant ainsi notre tissu social et culturel pour les générations à venir. En résumé, ces résultats financiers nous permettent de façonner un avenir prospère et enrichissant pour tous les Monterois et Monteroises.

Donné à Mont-Royal, ce dix-huitième jour de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Le maire,
Peter J. Malouf